

**ATTESTATION D'EXPERT-COMPTABLE RELATIVE A L'ATTESTATION  
DE POINTE DES FONDS DETENUS**

PAR L'AGENT IMMOBILIER : .....

Pour la période du .... / .... / ..... au .... / .... / .....

A l'attention de M.....(représentant légal de l'entreprise)

En notre qualité d'expert-comptable :

Dénomination sociale : .....

Nom de l'Expert-Comptable : .....

Adresse : .....

SIREN : .....

Et en réponse à votre demande, nous avons procédé à la vérification des informations figurant dans le document ci-joint « Attestation de pointe des fonds détenus », couvrant la période du .... /...../..... au .... /...../..... et présentant un montant de :

- .....€uros pour les opérations de transactions sur immeubles et fonds de commerce ;
- .....€uros pour les opérations de gérance ;
- .....€uros pour les opérations de syndic.

établis dans le cadre de la garantie offerte par l'organisme de garantie **QBE INSURANCE (EUROPE) Limited – Cœur Défense – Tour A – 110, Esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX.**

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de M.....  
(représentant légal) en sa qualité de (fonction)..... de  
..... (Nom de l'entité).

Il nous appartient de nous prononcer sur la **cohérence** de ces informations avec les **données sous-tendant la comptabilité.**

Notre intervention, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité, a été effectuée selon les normes professionnelles du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables.

Nos travaux ont consisté à vérifier **la cohérence de ces informations avec les données sous-tendant la comptabilité.** [Le cas échéant : **(Limitations des travaux connues avant l'acceptation de la mission)** <sup>1</sup>].

<sup>1</sup> Les limitations apparues **en cours de mission** sont exprimées dans la conclusion sous la forme d'observations

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la **cohérence** des informations **figurant dans le document joint avec les données sous-tendant la comptabilité.**

Nos travaux ne sont pas destinés à remplacer les diligences qu'il appartient, le cas échéant, aux tiers ayant eu communication de cette attestation de mettre en œuvre au regard de leurs propres besoins. <sup>2</sup>

Note complémentaire <sup>3</sup>

Nom et cachet de l'expert-comptable

---

<sup>2</sup> Si l'expert-comptable le juge utile au regard du contexte d'établissement et de diffusion de l'attestation.

<sup>3</sup> Si l'expert-comptable le juge utile au regard du contexte d'établissement et de diffusion de l'attestation, il verra à compléter l'attestation par « Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte décrit ci-avant et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins ».

**ATTESTATION DE POINTE DES FONDS DETENUS  
DESTINÉE A QBE INSURANCE (EUROPE) Limited**

N° d'adhérent SNPI :

N° de convention :

Je soussigné(e)....., en qualité de dirigeant(e)  
de l'entreprise (préciser la raison sociale) :

Adresse

.....  
.....  
.....

SIREN :

**Certifie :**

Que le montant maximal des fonds, effets ou valeurs détenus  
du .... / .... / ..... au .... / .... / .....

1. Pour les opérations de transactions sur immeubles et fonds de commerce

s'est élevé à la somme de :

€

2. Pour les opérations de gérance

s'est élevé à la somme de :

€

3. Pour les opérations de syndic

s'est élevé à la somme de :

€

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

(SIGNATURE DU REPRESENTANT LEGAL ET CACHET  
DE L'ENTREPRISE)